



# **Ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes**

## **PLANIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS**

**“Un guide pour assurer la disponibilité  
continue des opérations et services  
essentiels de votre organisation”**

# ***Vous avez profité d'une belle fin de semaine, mais ...!***

Le travail vous attend et parmi vos multiples responsabilités on retrouve des services qui sont essentiels au soutien des troupes déployées. Les services essentiels que vous fournissez ne peuvent aucunement être interrompus, ou ne le peuvent que pour une très courte période.

À n'importe quel moment, un événement perturbateur peut se produire et affecter l'intégrité des services essentiels que vous fournissez.

Quelques exemples d'évènements perturbateurs :

*Vous arrivez au travail et constatez que vous ne pouvez accéder à aucun fichier sur votre ordinateur, les serveurs sont en panne et les services informatiques ne sont pas en mesure de préciser la durée prévue de l'interruption !*

***Que ferez-vous ?***

*Vous arrivez au travail et constatez qu'il ya panne de courant sur votre plancher uniquement !*

***Que ferez-vous ?***

*Vous arrivez au travail et constatez qu'il y a eu un feu dans l'édifice et vos locaux sont inaccessibles jusqu'à nouvel ordre !*

***Que ferez-vous ?***

***Réponse « A »***

Vous reloger dans un autre édifice !

***Réponse « B »***

Activez votre Plan de continuité des activités, c'est-à-dire l'exécution en temps opportun de plans, mesures, procédures et préparatifs pour la prévention ou la minimisation de l'interruption dans la disponibilité des opérations et services essentiels et des ressources connexes.

Ces deux réponses sont viables, mais la ***réponse « B » est exacte !***

***Ce fascicule vous aidera à comprendre ce qu'est la Planification de la continuité des activités et en quoi elle est importante pour toute organisation !***

## APERÇU

Le Secrétariat du Conseil du Trésor, au nom du gouvernement du Canada, a mandaté les ministères et agences de mettre en œuvre et maintenir à jour un programme de Planification de la continuité des activités (PCA) afin d'assurer la disponibilité continue des services qui sont **essentiels à la santé, la sécurité, la sûreté ou le bien-être économique des Canadiens**, ou à l'efficacité du gouvernement.<sup>1</sup> La PCA vise à assurer qu'une organisation puisse continuer de fournir ou de rapidement rétablir les services essentiels à un niveau minimal de service suite à un événement perturbateur, incluant un événement catastrophique, avant qu'il n'en résulte un préjudice élevé aux Canadiens ou au gouvernement. La PCA s'inscrit dans une série de plans de gestion des urgences et son point focal est la période qui suit immédiatement l'événement (les 30 premiers jours) alors que l'organisation tâche à reprendre ses activités.

Les employés du ministère de la Défense nationale et les membres des Forces canadiennes (MDN/FC) sont bien formés et toujours vigilants; or, notre efficacité repose sur la disponibilité des ressources nécessaires pour assurer les opérations et services essentiels, notamment le personnel, les installations et les services de soutien tels que les réseaux informatiques et les réseaux de distribution de courant électrique.

Les recherches démontrent qu'une organisation pourra mieux surmonter un événement catastrophique lorsqu'elle est bien préparée pour faire face aux imprévus; c'est pourquoi il est primordial pour la continuité des opérations et services essentiels d'assurer en premier lieu que vous possédez un plan robuste qui est régulièrement revu et périodiquement testé.

## PLANIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS (PCA)

### *Qu'est ce que la PCA ?*

La PCA est un terme universel qui englobe l'élaboration et l'exécution en temps opportun de plans, mesures, procédures et préparatifs pour la prévention ou la minimisation de l'interruption dans la disponibilité des opérations et services essentiels du MDN/des FC et des ressources connexes. La PCA est un processus de planification proactive visant à prévenir ou minimiser l'interruption dans les opérations et services essentiels suite à un événement perturbateur, peu importe sa nature, et repose sur des plans, des stratégies et des préparatifs bien réfléchis.

### *Pourquoi la PCA ?*

La mise en œuvre d'un programme efficace de PCA peut réduire, voir éliminer, l'impact négatif des menaces qui pèsent sur les systèmes opérationnels, les ressources, les installations et le personnel d'une organisation ou d'un ministère. D'autant plus, une bonne stratégie pour la reprise et le rétablissement, à même votre PCA, contribuera à assurer la disponibilité continue de vos opérations et services essentiels.

---

<sup>1</sup> Dans le contexte de la Planification de la continuité des activités, l'efficacité du gouvernement ne s'applique pas aux opérations courantes mais plutôt à la capacité du gouvernement d'assurer le leadership et la gestion efficace de la réponse à un événement perturbateur et d'assurer la disponibilité des services essentiels aux Canadiens.

## ÉLÉMENTS D'UN PROGRAMME DE PCA

Le programme de PCA comporte 4 éléments indispensables à l'efficacité de votre plan.

### 1. Régie

La Régie assigne à l'autorité compétente de votre organisation la responsabilité pour l'efficacité et la conformité de votre PCA aux normes établies. Elle assure une approche structurée et unifiée pour guider les actions du personnel qui contribue à votre PCA. Par exemple, le Comité de coordination du QGDN, où tous les Groupes et Commandements sont représentés, agit à titre de comité directeur au niveau national.

### 2. Analyse de répercussion sur les activités (ARA)

L'ARA établit quelles de vos responsabilités constituent une opération ou un service essentiel. Elle détermine la durée d'interruption maximale à une opération ou un service avant qu'il n'en résulte un préjudice élevé et accorde la priorité en conséquence. L'ARA identifie également les effets d'une interruption, les dépendances et interdépendances et le niveau minimal de service requis pour chaque opération et service essentiel durant la période de reprise.

### 3. Plans et préparatifs

Les résultats de l'ARA influent sur les plans, procédures et/ou préparatifs nécessaires pour assurer une stratégie efficace de reprise et de rétablissement afin d'atténuer ou éliminer les effets d'un événement perturbateur sur la disponibilité continue des opérations et services essentiels. Les plans énumèrent les ressources nécessaires et offrent des alternatives, tel que des sites de rechange, qui doivent être disponibles en temps opportun. Le plus rapidement une opération ou un service doit être rétabli au niveau minimal de service, les plus robustes, prouvées et pratiques vos stratégies de reprise et de rétablissement devront être.

### 4. État de préparation

Une interruption, un incident ou une urgence peut survenir à tout moment, durant ou après les heures normales de service. Un état de préparation adéquat est crucial à assurer la disponibilité continue des opérations et services essentiels en tout temps.

#### ***Un état de préparation adéquat est assuré par :***

- La mise à jour continue de l'information, des plans, des préparatifs et des stratégies et tient compte des changements au personnel, à la structure organisationnelle, aux mandats ou aux priorités de l'organisation.
- La saine gestion du risque basée sur l'évaluation continue de votre environnement de risques et de vos stratégies d'atténuation du risque.

- ❑ La formation du personnel, notamment la formation du personnel clé et des substituts, dans le cadre d'un programme de formation de PCA visant l'ensemble de vos employés.
- ❑ La mise à l'essai et la validation périodique de vos stratégies de reprise et de rétablissement par voie d'exercices. Un exercice de PCA (allant d'un exercice de table à un exercice à grande échelle) devrait être tenu annuellement. Des exercices additionnels sont de misent lorsque des modifications importantes sont apportées à vos plans.
- ❑ La modification de votre PCA et autres plans connexes pour y inclure les leçons retenues lors d'exercices ou découlant d'événements réels, le cas échéant.
- ❑ La conduite d'un examen de revue de votre PCA afin d'assurer que vos plans et stratégies correspondent aux besoins de votre organisation en cas d'évènement perturbateur.

## CONCLUSION

Les opérations et services essentiels du MDN/des FC contribuent à la santé, la sécurité, la sûreté et le bien être économique des Canadiens ainsi qu'à l'efficacité de la réponse du gouvernement en cas d'évènements perturbateurs. Tout incapacité à assurer la disponibilité continue des opérations et services essentiels entraînerait un préjudice élevé pour les Canadiens et pourrait également porter préjudice à la réputation du MDN/des FC.

Puisque la santé, la sécurité et la sûreté de nos employés et de nos membres, ainsi que les autres ressources nécessaires, contribuent de façon significative aux opérations et services essentiels du MND/des FC, qui servent tous les Canadiens et assurent leur protection au pays et à l'étranger, nous devons nous assurer d'avoir à tous les niveaux un programme de PCA robuste et à jour.

### ***Pour plus d'information sur la PCA, veuillez contacter :***

Jean-Marc Béliveau – Planificateur principal de PCA du MDN  
Téléphone - 613 944-6317  
Courriel – [Jean-Marc.Beliveau@forces.gc.ca](mailto:Jean-Marc.Beliveau@forces.gc.ca)

Chantal Cloutier – Planificatrice principale de PCA des FC  
Téléphone – 613 943-8509  
Courriel – [Chantal.Cloutier@forces.gc.ca](mailto:Chantal.Cloutier@forces.gc.ca)

Bill Hitchins – Assistant aux Planificateurs principaux de PCA  
Téléphone – 613 943-4508  
Courriel – [William.Hitchins@forces.gc.ca](mailto:William.Hitchins@forces.gc.ca)

### **Visitez notre site intranet:**

<http://sjs.mil.ca/sites/page-fra.asp?page=8619>